

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture


Musée

**27. Vente produits saison 2024**

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'ouverture de saison 2024 et de l'exposition Magie noire - magie blanche en Normandie, nous proposons de compléter les références de la boutique du musée par les produits suivants :

Créations dans le cadre de l'exposition				
<i>Magie noire- Magie blanche en Normandie</i>				
	Libellé des produits	Nombre mis en vente	prix d'achat en ttc à l'unité	prix de vente proposé
	Catalogue de 80 pages	260 exemplaires (40 exemplaires placés dans le stock gratuit)	12,67 euros	<b>18 euros</b>
	Affiche promotionnelle « Magie »	30	1,46 euros	<b>2 euros</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-27-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Délibération n°2024/04/08/27 du 8 avril 2024 à 18h45



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



	Carte postale « Magie »	170  (30 cartes postales placés dans le stock gratuit)	0,81 centimes	<b>2 euros</b>
<b>Produits réalisés avec des bâches imprimées dans le passé pour le musée par l'ESAT « Les Tilleuls » de Condé-en -Normandie</b>				
PHOTO de démonstration (il ne s'agit pas de celles du musée !)	Libellé des produits	Nombre mis en vente	prix d'achat en ttc à l'unité	prix de vente proposé
	PORTE-MONNAIE BERLINGOT	14	4,62 euros	<b>7 euros</b>
	TROUSSE AUMONIERE	12	10,50 euros	<b>15 euros</b>
	SAC PETIT SKIPPER EN BACHE AVEC BIAIS RECOUVRANT LES COUTURES	6	29,40 euros	<b>35 euros</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-27-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/27 du 8 avril 2024 à 18h45



	<p>PETITE POCLETTE</p>	<p>14</p>	<p>7,60 euros</p>	<p>12 euros</p>
	<p>SAC A COURSES MAILLE MICRO PERFOREE</p>	<p>6</p>	<p>14,64 euros</p>	<p>18 euros</p>
<p><b>En dépôt-vente :</b></p> <p>L'ouvrage publié début mars 2024 par Patrice Lajoye professeur à l'université de Caen, docteur en histoire des religions comparées. Il interviendra gratuitement le samedi 5 octobre à Vire pour une rencontre sur son sujet.</p>				
<p>"Alors que les procès à caractère religieux n'existent plus depuis la Révolution française, on peut s'étonner de voir les pages des journaux du XIXe siècle remplies d'affaires de sorcellerie. Il faut dire que les gens portent alors souvent plainte, mais au motif d'exercice illégal de la médecine ou d'escroquerie. Grâce à cette source abondante, il est possible de retracer le portrait de dizaines de sorciers et guérisseurs rien que pour la Basse-Normandie, durant tout le XIXe siècle."</p>	<p>LIVRE de 278 pages édité par Lingva, intitulé : <i>Sorciers et guérisseurs au XIXe siècle: Enquête en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes</i></p>	<p>40 exemplaires</p>		<p>23 euros</p>

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 14 mars,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 mars 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-27-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/27 du 8 avril 2024 à 18h45



Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Donne son accord sur la vente de ces produits pour l'année 2024.
- Donne tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	42	08
Vote Pour	42	08
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-27-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/27 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-27-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/27 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-27-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/27 du 8 avril 2024 à 18h45

